REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ST JULIEN EN BORN Séance du 12 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 13 Présents : 11 – 2 pouvoirs Date de la convocation : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze avril à 17 h 00,

La Conseil d'administration du CCAS de ST JULIEN EN BORN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gilles DUCOUT**, **Président**,

Présents: M DUCOUT, Mme MORESMAU, Mme LARTIGUE, Mme MALATRAY, M NAVARRO, M VIGNES, Mme SOURGENS,

M MAZIERE, Mme AUTEFAGE

Absents : Mme BAYLE, M MAUGOURGUET Excusés : Mme DENIBAUD, Mme MORA

Pouvoirs: Mme MORESMAU (pouvoir de Mme DENIBAUD), M MAZIERE (pouvoir de Mme MORA),

Mme AUTEFAGE a été désignée comme Secrétaire de séance

20230412-01

BUDGET PRIMITIF 2023

Mme Valérie MORESMAU donne lecture du Budget primitif de l'exercice 2023 du CCAS de ST JULIEN EN BORN, proposé par M le Président,

Le Conseil d'administration du CCAS de la Commune de ST JULIEN EN BORN,

Après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité,

ARTICLE 1 - VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

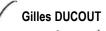
Investissement

Dépenses 294 964,68 (dont 213 000 € de RAR) Recettes 294 964,68 (dont 200 000 € de RAR)

Fonctionnement

Dépenses 98 209,26 Recettes 98 209,26

> Pour extrait certifié conforme, ST JULIEN EN BORN, le 13 avril 2023 Le Président du CCAS,





[«] La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. »